Commission Futsal

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188, les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel ***par toute personne directement intéressée*** dans le délai de ***sept*** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le ***22*** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision ***sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs*** ;

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel **(Pour toutes les épreuves de coupes (seniors et jeunes), l'appel doit être introduit dans un délai de QUARANTE HUIT HEURES).**

L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus. Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la FFF, seront imputés au club appelant dont la responsabilité et/ou celle d'un de ses licenciés est reconnue, même partiellement :

- Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est Jugée utile,
- Les frais inhérents à la procédure d'appel.

MEMBRES :

Assistent : Pierre-Yves BERNIER, Mustapha FACHTALI, Sami OULHACI,

Excusés : Magid FACHTALI, Olivier HERMINE, Serge COMITE,

ORDRE DU JOUR

- Rappel Fonctionnement de la commission et responsabilités
- Rappel des objectifs
- Classification des gymnases
- Recherche des créneaux pour la pratique associée
- Suivi des clubs
- Clôture

OBJECTIFS FUTSAL 21-24

Les objectifs définis pour la durée du Projet District sont les suivants :

1 Structurer le futsal dans les Alpes
- Organiser et planifier la démarche
- Evènements clés
- Consultations

2 Augmenter le nombre de licenciés
- Offre de pratique
- Suivi des joueurs
- Accompagnement des clubs

3 Pratique spécifique ancrée
- Compétition
- Section en développement

Ces objectifs sont affinés pour la saison prochaine (21-22).

1 Structurer le futsal dans les Alpes
- Mise en place un calendrier général et plan d'actions
- Attribution des responsabilités

2 Pratique spécifique
- Relancer le championnat Seniors G (suivi et consultation)
- Classification des gymnases

3 Promotion
- Mise en place pratique associée Foot Educatif
- Mise en place pratique associée Jeunes

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Une présentation des missions de la commission est faite. 4 pôles sont mis en place.

Suivi des compétitions spécifiques
- *Régulier*
- *Régalien*

Pratique associée
- *Mise en place*
- *Animation*

Développement
- *Suivi des clubs*
- *Accompagnement*
- *Plan d'actions*

Promotion
- *Communication*
- *Initiatives*
- *Evènements promotionnels*

Rappel des responsabilités prises par les membres

Responsabilité	Personnes ressources
Un référent des pratiques spécifiques « championnat seniors »	Mustapha Fachtali
Un référent « pratique associée Jeunes » **Un référent « pratique associée Foot éducatif »** **Un référent « pratique associée Féminine »**	Magid Fachtali Magid Fachtali Sami Oulhaci
Un référent « Accompagnement à la création » **Un référent « Suivi des clubs »**	Pierre-Yves BERNIER (CTD DAP) Olivier Hermine
Un référent « Recherche de créneau » **Responsable Communication Collectivités**	? Sylvie POIGNET-TESTU (Directrice)
Un référent « Evènement ponctuel » **Un référent « communication »**	La commission
Un référent « Arbitrage »	Sami Oulhaci
Un référent « PPF »	?

CLASSIFICATION DES GYMNASES

- Pas de retour des fiches demandées afin de classer les gymnases utilisés.
- **Retour impératif pour le 14 juillet.** La commission des terrains en sera avertie.

RECHERCHE DE CRENEAUX POUR PRATIQUE ASSOCIEE

Les besoins pour la pratique associée sont donnés. Au maximum, il sera nécessaire d'avoir 9 gymnases en journée complète simultanément en janvier, si l'offre de pratique se veut optimale (à minima 5 gymnases).

La procédure pour les démarches de réservation de créneaux dans les gymnases est rappelée. Le secrétariat fera le nécessaire auprès des collectivités début juillet.

Les membres de la commission sont néanmoins mobilisés pour avoir un contact direct par leur réseau.
Répartition des contacts :

- Mouss : Ste Tulle + Regain, Manosque (Collège Mont d'Or + LEP)
- Sami : Château-Arnoux, Oraison, Volx,
- PY : Seyne, Sisteron,

SUIVI DES CLUBS

Suite à la mise en place du suivi des clubs, un premier retour est fait.

Clubs	***Etat des lieux***	***Engagement Seniors 2021/2022***	***Objectifs***	***Projet club***
ASPTT Manosque	20 licenciés potentiels	2 équipes	Accéder en Ligue + Développement chez les jeunes (U15/U18)	NON seul projet sportif
EP Manosque		3 équipes ??		NON
CASA	Arrêt du club *(arrêt famille Martinez + financement du club)*	0 équipe		
Sisteron FC	1 groupe fidèle d'une dizaine de joueurs	1 équipe	Etude d'une équipe U18 Futsal	En cours, positionnement de la section futsal dans le club
MVR Futsal	Retour Loïc Rochard,	1 équipe (1	Accéder en Ligue.	OUI

	recrutement de joueurs Club structuré continuant son travail chez les jeunes	seconde peut-être)	A candidaté en U18 R Futsal	Développement de lien avec Oraison Sports
Oraison Sports	Section un peu isolée dans le club et ne tient qu'à une personne	1 équipe	Jouer	NON
Futsal Dignois	Pas de licenciés	0 équipe	A candidaté en U18 R Futsal	En partie
US VIVO 04	Quelques départs mais un effectif d'une dizaine toujours suffisant	1 équipe		En partie, Section ancrée dans le club.
Seyne les Alpes	12 licenciés pour 20 pratiquants + quelques jeunes Des créneaux bien établi Volonté de se former	1 équipe	Projet d'équipe U15 en pratique associée et en foot à 8, Projet d'équipe U18 Futsal	NON

Potentiel de 9 à 10 équipes Futsal Seniors.
Pas d'information rapportant la création de nouvelle équipe.
Potentiel de 3 équipes U18 Futsal.

COPA COCA COLA STREET FUTSAL

Suite à l'information délivrée par la FFF, une compétition futsal en extérieur est proposée.

Public :

- Equipe Futsal : Seyne, ASPTT (2), MVR Futsal, EPM, US Vivo, Sisteron FC, engagées automatiquement à minima 1 équipe.
- Equipe seniors libre : Appel à candidature (google form) pour réponse pour lundi 28 juin.
- Equipe féminine : Refus de la commission du développement féminin en raison du non-engagement des clubs.

Organisation prévue le samedi 3 ou dimanche 4 juillet. Lieu envisagé : Sisteron, Peyruis, Manosque (Lycée)
Communication assurée par Benjamin Salerno et le secrétariat, relance par les membres
Recherche de terrains : PY Bernier et Mustapha Fachtali s'en charge dès ce mercredi 23 juin.

DETAIL DE L'ECHEANCIER

25 mai 2021

Mise en place des missions de chacun.
Objectifs Futsal

17 Juin 2021 au district à 17h30

Réflexion sur nos offres de pratique futsal.
Lancement de la recherche de créneaux.

Août - Septembre 2021

Bilan réservation des créneaux et répartition entre les actions
Bilan engagement championnat seniors
Mise en place du PPF
Tour des clubs – consultation des clubs

Novembre 2021

Mise en place des pratiques associées

Décembre 2021 ou janvier 2022

Vérification de l'organisation des pratiques associées
Bilan de mi-saison championnats seniors
Bilan PPF

Avril 2022

Bilan des pratiques associées
Définitions des nouveaux objectifs

Juin 2022

Mise en place d'un nouvel échéancier
Lancement de la recherche de créneaux.
Consultation des clubs

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion restreinte aura lieu

- Mercredi 2 septembre à 18h30 au District.
- Mardi 7 septembre à 18h30 lieu à définir avec les référents des clubs.

Représentant Football Diversifié	Secrétaire de séance
M.Fachtali	S.Oulhaci